

L'administration du questionnaire

Une fois le questionnaire correctement rédigé, organisé et protégé, il doit être administré auprès des répondants. 3 questions doivent à ce stade trouver une réponse : comment choisir les répondants, comment leur administrer le questionnaire ? comment limiter les biais inhérents à l'administration du questionnaire ?

① Le choix des répondants : Dans la plupart des cas, il n'est pas possible, pour raisons de coûts, de détails et d'accessibilité des répondants, d'interviewer l'ensemble de la population d'étude. \Rightarrow Le chercheur est contraint d'en extraire un échantillon.

\hookrightarrow Deux catégories de méthodes peuvent être distinguées : \hookrightarrow Les méthodes probabilistes / non-probablistes

1.1) Les méthodes probabilistes : permettent de construire des échantillons représentatifs et imposent au départ de disposer d'une liste exhaustive de la population, et les

1.2) Les méthodes non-probablistes : ...

0,5

* Les méthodes d'échantillonnage probabiliste. Échantillonnage aléatoire simple : La sélection des répondants repose le plus souvent sur une table de nombres tirés au hasard. À chaque numéro correspond un répondant. Par exemple, si le premier numéro dans la table est 13^e, l'individu figurant dans la liste de la population vient composer l'échantillon. Tirage au sort jusqu'à n ème répondant, où n désigne la taille de l'échantillon. Échantillonnage systématique : Le tirage repose sur un taux de sondage. Celui-ci est à m/N , où N désigne la taille de la population. La première étape consiste à tirer un numéro de répondant au hasard. Une table de nombres au hasard peut être utilisée pour cela.

La seconde étape consiste à ajouter à ce numéro, de manière itérative, le taux de sondage et à intégrer chaque individu correspondant à l'échantillon. Exemple : supposons qu'il faille composer un échantillon de 100 répondants parmi 10 000. Le taux de sondage est $100/10000 = 1/100$. Un premier répondant est tiré au hasard. Il s'agit du 13^e répondant. L'échantillon sera donc composé des répondants 13, 113 (= 13 + 100), 213 (= 113 + 100), ... se poursuivant jusqu'au 100^e individu.

Echantillonnage par groupes

La première étape consiste à diviser la ville en quartiers, contenant eux-mêmes un ensemble de familles. La deuxième étape consiste à sélectionner un certain nombre de quartiers pour tirage aléatoire simple ou systématique. La troisième étape consiste à interroger les familles résidant dans les quartiers retenus. → nécessite les délais d'enquête.

Echantillonnage stratifié

Objectif : réduire les budgets alloués à la répartition de la population d'étude selon le ou les critères jugés pertinents. Les critères sont choisis parmi les variables qui peuvent influencer les réponses. Dans un premier temps, la population d'étude doit être décrite en fonction du ou des critères retenus. Plusieurs sous-groupes sont ainsi identifiés et qualifiés statistiquement.

Dans un deuxième temps, les effectifs attendus sur l'échantillon pour chaque sous-groupe sont calculés. Dans un troisième temps, l'échantillon doit être composé.

L'échantillonnage aléatoires simples ou ~~systématiques~~ peuvent être

évidemment utilisés pour composer chaque sous-groupe.

* Les méthodes d'échantillonnage non probabilistes. L'échantillonnage par convenance n'est pas utilisé que si aucune des autres méthodes disponibles n'est envisageable. Il s'agit alors simplement d'interroger les répondants qui sont accessibles, on de solliciter ceux qui ont accepté de répondre. Il est justifié si le délai d'enquête est très court, le budget est très faible, et si l'identification des clients compose la population d'étude difficile.

L'échantillonnage par itinéraire repose sur le même principe que l'échantillonnage probabiliste (systématique). En revanche, du fait de l'absence d'une connaissance précise de la taille de la population, aucun taux de sondage ne peut être calculé. Il est donc fixé au départ.

L'échantillonnage par jugement repose sur l'opinion d'un ou plusieurs experts du secteur.

~~L'échantillonnage par quota~~ est un processus difficile à élaborer statistiquement : l'objectif est de retrouver par l'échantillon la répartition de la population d'étude selon les critères jugés pertinents. Ces deux méthodes d'échantillonnage diffèrent pour le franchissement de la ^{3ème} étape, celle de la composition de l'échantillon. Dans précis une démarche non probabiliste, les échantillonnages de convenance, par tirage au jeu/jugement, sont alors retenus.

* Les méthodes d'échantillonnage probabilistes doivent être privilégiées, étant les seules à, en théorie, une extrapolation statistique des résultats obtenus sur l'échantillon à celle de la population d'étude. En pratique, ~~mais~~ l'extrapolation statistique à partir d'échantillons construits par les méthodes non-probablistes est tolérée.

Le choix d'une méthode dépend en second lieu de la conformité désirée entre la structure de l'échantillon et celle de la population d'étude.

* Une fois la méthode d'échantillonnage choisie, la taille de l'échantillon doit être déterminée. Sauf exceptions, le chercheur ne limitera pas son analyse à un calcul de la moyenne ou de proportion.

méthodologiques, descriptives ou explicatives.

Les tailles d'échantillon recommandées varient alors en fonction des méthodes statistiques utilisées.